

Programme Générique de Formation VE-VH niveau 5 TRAVAUX SOUS TENSION SUR IEVE (Installation Electrique Véhicule et Engin) <u>Maintien de qualification</u>

Objectifs de la formation

Le recyclage a pour objectif de contribuer au maintien de compétences TST IEVE (Installation Electrique Véhicule et Engin) des travailleurs déjà formés et habilités dans le domaine des travaux sous tension sur Véhicule Electrique/Hybride ou Engin Mobile. Il permet une remise à niveau des connaissances et des compétences des intervenants.

Cette formation permet de maintenir des habilitations électriques d'indice B1TL-B2TL pour :

- Assembler des éléments ou batteries d'accumulateurs pour constituer un pack batteries
- Poser ou déposer le ou les packs batteries du véhicule
- Remplacer un ou des éléments de batterie ou des composants
- Entretenir les bornes, les liaisons nues ou les corps de batterie
- Désassembler un coffre ou un pack batteries.

Le module maintien de qualification comprend dans l'ordre :

- Un premier exercice pratique en vue de détecter et de recenser les écarts
- Une séance pédagogique visant à corriger les écarts recensés en s'appuyant sur les textes règlementaires
- Un deuxième exercice pratique destiné à vérifier l'assimilation des actions correctives
- Une séance pédagogique sur l'accidentologie tirée du retour d'expérience du domaine concerné.

Public

Tout travailleur déjà habilité aux travaux sous tension dans le domaine IEVE et souhaitant maintenir son titre d'habilitation afin d'intervenir sur pack batterie dont :

- la tension est supérieure à 60V
- et/ou la capacité est supérieure à 275 Ah.

Prérequis

- Avoir suivi une formation initiale
- Disposer d'un titre d'habilitation B1TL et/ou B2TL

Durée	Effectif	Dates et Lieux

• 2 jours (14 heures) • Limité à 4 personnes par session

Nous consulter

IMPORTANT

Conformément à l'arrêté du 21 novembre 2016 :

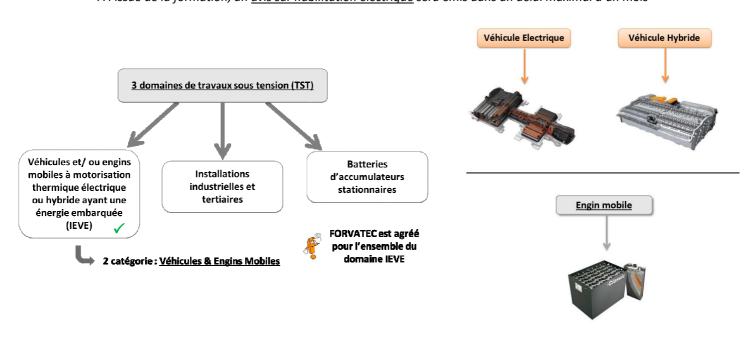
- √ L'organisme de formation doit disposer de la lettre d'engagement signée par l'employeur en début de formation.
- La vérification des prérequis est effectuée en début de stage. Elle conditionne la poursuite de la formation.
- √ La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle et vêtements de travail adaptés aux travaux visés.



Programme Générique de Formation VE-VH niveau 5 TRAVAUX SOUS TENSION SUR IEVE (Installation Electrique Véhicule et Engin) <u>Maintien de qualification</u>

Programme de la formation		
Activité théorique (en salle) Activité pratique (en salle ou en Atelier)		
1 - Mise en situation pratique	Entretenir les bornes, les liaisons nues ou le corps de la batterie / Recenser les écarts observés lors d'une opération de Travaux Sous Tension avec gestion d'une interruption de travail	
2 - Analyse des pratiques	Consignes / Les principaux écarts observés / Les bonnes pratiques	
3 - Rappels sur le travail TST IEVE	Risques électriques et prévention / La réglementation / Opérations sur batterie / Exigences article 8 (TST) / Les principes de base des TST / Les opérations TST	
4 - Retour sur expérience	Partage des expériences / Vidéos / Prise de notes	
5 - Stockage et transport de batterie	Locaux et emplacements de stockage batterie / Locaux et emplacements de charge batterie / Conduite à tenir en cas de véhicule/engin accidenté / Transport des batteries / Numéros ONU / Conditionnement des batteries / Recyclage des batteries	
6 - Les évolutions techniques et réglementaires	Info - Intox ? / Prise de notes	
7 - Evaluation pratique	Remplacer et nettoyer un ou des éléments de batterie / Gérer une interruption de travaux ainsi qu'un changement de chargé de travaux Le résultat obtenu a une influence sur l'avis donné par le formateur	
8 - Evaluation des acquis et synthèse	Test de fin de stage (*) et rappels des différents modules vus en salle et en atelier (*) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire sur les thèmes développés lors de la formation. Le résultat obtenu a une influence sur l'avis donné par le formateur	

A l'issue de la formation, un <u>avis sur habilitation électrique</u> sera émis dans un délai maximal d'un mois





Programme Générique de Formation VE-VH niveau 5 TRAVAUX SOUS TENSION SUR IEVE (Installation Electrique Véhicule et Engin) <u>Maintien de qualification</u>

✓ Modalités d'accès à la formation

- Plan de formation
- CPF

OS.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

- Formation présentielle avec évaluations individuelles théoriques et pratiques réalisées au cours de la formation
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier
- Diaporama d'animation
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- EPI/EPC, matériel et pièces pédagogiques

Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique (travaux sous tension sur IEVE) et pédagogique
- Formateur expérimenté dans le domaine de l'habilitation et disposant des habilitations électriques obligatoires

450

Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir :
 - d'une pièce d'identité,
 - de sa convocation au stage,
 - de son titre d'habilitation électrique,
 - de ses équipements de protection individuelle et vêtements de travail adaptés aux travaux sous tension (cf. lettre d'engagement signée par l'employeur)

ΙΞ

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

• Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances acquises réalisé en fin de stage



Modalités d'évaluation de votre satisfaction

Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
- Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO
- A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois Titres d'habilitation: B1TL/B2TL

€ Tarif catalogue

• Nous consulter ou consulter le site web www.forvatec.com

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail